

# le Gonesse

SÉCURITÉ



Découvrez la plateforme de pré-complainte en ligne

SANTÉ



Ouverture du nouvel hôpital de Gonesse en 2015

EMPLOI



La Ville au service de l'emploi

CULTURE



Découvrez trois associations gonessiennes qui partagent leur passion pour la culture



UN DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**EN ACTION À GONESSE**

# LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES SE DÉROULERONT EN 2015

Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014.

## Où s'inscrire?

- **Sur internet** sur [www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)
- **Au centre administratif**,  
4, place du Général-de-Gaulle
- Et dans les **centres socioculturels**  
Marc Sangnier, Louis Aragon  
et Ingrid Betancourt

## Quels justificatifs fournir?

- La photocopie d'un de vos **titres d'identité français**
- La photocopie d'un **justificatif de domicile** (ainsi qu'une attestation d'hébergement si vous êtes hébergé).
- Vous pouvez également joindre votre **ancienne carte d'électeur** si vous avez changé d'adresse tout en demeurant Gonesse.





Actualités p. 4 à 7  
Tribunes p. 20  
Conseil municipal p. 21  
Bloc-notes p. 22



**Le Gonessien**  
N° 203 • Décembre 2014  
Imprimé à 11 500 exemplaires.  
Mensuel des habitants de la ville de Gonesse.

**Directeur de la publication:**  
Jean-Pierre Blazy.

**Directeur de la communication:**  
Romain Eskenazi

**Rédaction et secrétariat de rédaction:**  
Tiffany Assouline (Les Argonautes),  
Marie-France Baulu, Chaouki Houamel.

**Maquette:** Elie Assouline, Floriane Raux,  
Cécile Bancal

**Conseil éditorial et graphique:**  
Alain Assouline (Les Argonautes).  
Photos: mairie de Gonesse.

**Photogravure et imprimerie:**  
RAS.

**Administration:**  
Service communication, Hôtel de ville,  
66, rue de Paris, BP 10060  
95503 Gonesse Cedex  
**Tél. : 01 34 45 11 11 (standard).**  
**Fax: 01 34 45 11 22.**  
ISSN: 1257-0621.  
*Si vous ne recevez pas le Gonessien  
ou que vous constatez une irrégularité  
dans sa distribution, signalez-vous au service  
Communication au 01 34 45 11 25.*

8



**SÉCURITÉ**  
Découvrez la plateforme  
de pré-plainte en ligne

**ENVIRONNEMENT**  
La Ville prend des mesures  
contre les dépôts  
sauvages d'ordures



10



**URBANISME**  
La Ville lutte contre  
l'habitat insalubre

**DOSSIER**  
Un développement durable  
en action à Gonesse



15



**SANTÉ**  
Ouverture du nouvel hôpital  
de Gonesse en 2015

**EMPLOI**  
La Ville au service de l'emploi



17



**VIE ASSOCIATIVE**  
La jeunesse de Gonesse  
relance sa dynamique

**SPORT**  
Les sportifs Gonessiens au top  
sur les podiums de compétitions



19



**ACTEURS LOCAUX**  
Découvrez trois associations  
gonessiennes qui partagent leur passion  
pour la culture

## vie associative

## Retour sur les Assises de la Vie Associative

Samedi 22 novembre dernier ont eu lieu au centre socioculturel Louis Aragon les Assises de la Vie Associative. Ce temps d'échanges a pour objectif, à travers le partage des expériences, d'engager une dynamique associative autour de thèmes tels que :

l'implication des associations locales dans la vie culturelle, les associations locales et la solidarité internationale, la dynamique associative autour de la jeunesse... La rencontre s'est structurée autour de deux tables rondes, animées par des

élus de la ville. Le premier « Carrefour des associations » a donné l'occasion aux associations qui le souhaitent de présenter leurs projets en vue de nouer des partenariats. La seconde sous forme de « questions – réponses » était destinée à faire émerger les attentes, voire les préoccupations particulières des associations. Les Assises se sont poursuivies par l'élection des membres du bureau du Conseil Local de la Vie Associative (CLVA) à l'issue de laquelle Christian Vérité a été réélu Président. Enfin, les participants ont pu assister à une visite du centre socioculturel Marc Sangnier rénové.



↳ Le nouveau bureau du CLVA

## solidarité

## Une Semaine Bleue qui rassemble les Gonesiens de tous âges

La Semaine bleue s'est déroulée du 13 au 18 octobre dernier. Organisée par la Ville et le CCAS, cette 8<sup>e</sup> édition, sur le thème de : « À tout âge : créatif et citoyen », a permis un travail en transversalité entre différents services et instances de la ville (Conseil des Sages, CMJ...) et

des partenaires extérieurs (Jardins familiaux, Cœur Musical, le centre ARIMC Madeleine Fockenberghé, la cuisine centrale Elios, les écoles de la Madeleine et Lucie Aubrac, le centre équestre). Ces actions et ces rencontres intergénérationnelles ont valorisé le patrimoine de la ville, la citoyenneté et ont permis

à chacun d'exprimer sa créativité, et de transmettre une histoire. Cet événement a rassemblé cette année plus de 500 personnes lors des diverses activités proposées (projection, création des panneaux végétaux, ateliers cuisine, balades contées...). Ces rencontres favorisent le mieux vivre ensemble, la solidarité et le rapprochement intergénérationnel. Pour clôturer cette semaine faite de souvenirs, de créativité et d'émotions, un bal parquet animé par des bénévoles a été organisé à la maison intergénérationnelle Daniel Dabit.



## transport

## Retour sur la concertation publique du 25 novembre sur la ligne 17 du Grand Paris Express

La réunion de concertation organisée par la Société du Grand Paris qui s'est tenue à la salle Jacques Brel sous la conduite de Monsieur Roger Silhol, désigné par la Commission Nationale de Débat Public, et en présence de Jean-Pierre Blazy et de nombreux élus de la Ville et du département a rassemblé plus de 200 personnes. Le nouveau calendrier de l'arrivée de la ligne 17 du métro automatique a été présenté : la gare du Triangle de Gonesse envisagée initialement pour 2027 sera aménagée en 2024. De nombreux citoyens parmi lesquels des jeunes de la Ville ont pu poser des questions sur ce projet financé dans le cadre du Grand Paris – notamment sur les retombés économiques importantes attendues (115 000 emplois supplémentaires à l'échelle de la Région) et l'amélioration de l'accès à Paris et à Roissy pour tous les Gonesiens.

Cette ligne de métro automatique de 200 Km comptant 69 nouvelles gares facilitera les déplacements de banlieue à banlieue. Un train est prévu toutes les 3 à 4 minutes, des arrêts sont prévus à toutes les gares et les rames pouvant accueillir environ 500 personnes circuleront à 65Km/h en moyenne. Depuis la station du triangle de Gonesse, la ligne 17 du Grand Paris Express permettra d'atteindre l'aéroport Charles de Gaulle en 7 minutes (contre 30 minutes aujourd'hui) et la gare de Saint Denis Pleyel en 12 minutes (contre 1h aujourd'hui).

Pour plus d'information : [www.ligne17nord.fr](http://www.ligne17nord.fr)



**culture**

**Rencontre avec Michel Laval**

La rencontre-débat "les Français de 1914" organisée le 11 octobre dernier dans le cadre des commémorations de la Grande Guerre avec Michel Laval auteur de "Tué à l'ennemi, la dernière guerre de Charles Peguy" a rassemblé une cinquantaine de personnes à l'auditorium de la médiathèque de Coulanges. Étaient pré-

sents le Député-maire Jean-Pierre Blazy, Lucie Eulalie Maire-Adjointe à la Culture, Marie-Annick Tordjmann, conseillère municipale déléguée au Patrimoine ainsi qu'Alain Pigot, Vice-Président à la Culture de Val de France. Les échanges avec le public ont été particulièrement riches et se sont prolongés par une séance de dédicace.



De gauche à droite : Antony Merle, Directeur de la Médiathèque de Coulanges, Michel Laval et Denis Savineaux, Responsable du service archives et Patrimoine

**culture**

**Sortie à l'Apostrophe le 13 janvier**

Dans le cadre de la Commémoration du Centenaire 14-18 une sortie spectacle est organisée le mardi 13 janvier à Cergy-Pontoise pour assister à une représentation de « La Grande Guerre » par la Compagnie Hotel Modern (théâtre en miniature et vidéo).

Ce collectif néerlandais installe un plateau miniature de tournage. Le public voit alors se construire les paysages du front de l'Ouest avec de la sciure, du terreau, des clous rouillés et des brins de persil en guise d'arbres... Les images sont filmées à l'aide de caméras digitales et miniatures et projetées en direct, grandeur nature. Le résultat est frappant de réalisme. Pendant le spectacle, le compositeur Arthur Sauer accompagne d'une bande sonore les images créées

par les acteurs. Des témoignages et des lettres authentiques que des soldats dans les tranchées ont adressées à leur famille sont interprétés avec les images, tantôt dans le calme le plus plat, tantôt noyées dans un vacarme infernal. Une grande partie des textes utilisés dans « La Grande Guerre » ont été écrits par un soldat français, Prosper, pour sa mère pendant son long séjour dans les tranchées.



*Informations pratiques*

**l'Apostrophe – Théâtre des Arts**

Cergy-Pontoise  
Mardi 13 janvier à 20h30  
Tarif: 13 €, Abonné: 8 €

Transport collectif gratuit possible sous réserve d'inscriptions suffisantes dans un délai d'un mois avant la représentation.  
Départ 19h, rue de Paris à proximité de la Mairie.  
Public Ados-Adultes  
Durée: 1h  
Tél.: 01 34 45 97 60

**santé**

**Conférence sur l'eau le 5 décembre**

Avez-vous déjà réfléchi à l'eau que vous buvez? Avez-vous des questions sur ce sujet? Les familles gonessiennes vous proposent de venir échanger sur l'eau du robinet et en bouteille, avec Yves Levi professeur de santé-publique-environnement, le vendredi 5 décembre à 19h30 au centre socioculturel Marc Sangnier.

Entrée gratuite, places limitées, inscriptions obligatoires au 01 39 85 19 35.



**culture**

**Un ciné-concert exceptionnel le samedi 13 décembre**

Les élèves de l'école municipale de Musique, Danse, Théâtre et Arts Plastiques (EMMDTAP) présentent leur premier ciné-concert autour du film de Charlie Chaplin "Le Kid". Comme à l'époque du film muet, les instrumentistes accompagneront en direct la projection. Un spectacle musical entre rire et émotion.

*Informations pratiques*

**Cinéma Jaques Prévert**

2 séances à 16h30 et 18h30 - Durée 1h  
Entrée libre sur réservation au 01 39 87 28 66

## citoyenneté

### Permanences du médiateur des Gonessiens

Le médiateur des Gonessiens, a pour but d'assurer une médiation entre les habitants et l'administration quand ils rencontrent des difficultés avec les administrations (communales, publiques voire privées) afin d'intervenir et trouver une solution; mais aussi d'assurer une médiation entre

les habitants quand ils sont confrontés à des situations conflictuelles.

Alain Thauvin, médiateur des Gonessiens, tient ses permanences les mardi matin de 9h15 à 11h45 et les jeudis après-midi de 13h30 à 16h45 à l'Agence Civile, Place de la Liberté et du 8 mai 1945.



#### Informations pratiques

Les permanences se tiennent sur rendez-vous auprès de l'Agence civile, Place de la Liberté et du 8 mai 1945  
Tél.: 01 30 11 50 50

## environnement

### Remise des prix du concours des jardins et balcons fleuris 2014

Samedi 22 novembre en salle du conseil municipal a eu lieu la remise des prix du concours des jardins et balcons fleuris organisé par la Ville. Les lauréats sont :

**Jardins :** 1<sup>er</sup> M. Michel Guellerin,  
**Balcons :** 1<sup>er</sup> M. Hammad Chouki



## solidarité

### Gonesse célèbre les mariés de longue date

La Ville est heureuse de célébrer les couples Gonessiens de longue date. La Ville a ainsi pu ainsi féliciter :

- M. et M<sup>me</sup> Borg mariés depuis le 15 février 1964 qui ont célébré leurs noces d'or (50 ans de mariage) le 31 mai 2014;
- M. et M<sup>me</sup> Brzozowski mariés depuis le 18 septembre 1954 qui ont célébré leurs noces de diamant (60 ans de mariage) le 20 septembre 2014;
- M. et M<sup>me</sup> Sportouch mariés depuis le 10 septembre 1964 qui ont célébré leurs noces d'or le 28 septembre 2014.

Si vous êtes un couple de Gonessiens mariés depuis 50 ans ou plus, n'hésitez pas à contacter le CCAS au 01 30 11 55 48.



*Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Borg le 30 mai 2014*



*Noces de diamant de M. et M<sup>me</sup> Brzozowski le 20 septembre 2014*



*Noces d'or de M. et M<sup>me</sup> Sportouch le 28 septembre 2014*

## vie associative

## Vide-dressing le 13 décembre de 11h à 19h

L'association « Habillez-vous » existe depuis 4 ans et organise des événements qui font la promotion de créateurs de mode et offre l'opportunité en parallèle à des particuliers de revendre leurs vêtements à l'occasion d'un gigantesque « vide-dressing ». Pour les créateurs, c'est l'opportunité pour ceux qui n'ont pas l'occasion de louer des boutiques éphémères de disposer d'un espace pendant une journée afin de présenter leur travail et

prendre des contacts. Pour les visiteurs, c'est l'occasion de les découvrir, de profiter des animations proposées (customisation de vêtements, atelier tricot, nail bar...) et de pouvoir s'offrir des vêtements à prix cassés. Cela donne l'occasion d'une sortie familiale et intergénérationnelle. À la fin de la journée, les particuliers « exposants » qui le souhaitent peuvent faire des dons de vêtements à l'association qui les redistribuera ensuite à la Croix-Rouge, au

Secours Populaire, et à des associations en relation avec l'Afrique et les pays de l'Est, pour les redistribuer aux plus nécessiteux.

L'association Habillez-vous est née à Gonesse. Elle souhaite proposer aux associations de la ville de venir profiter de l'événement pour se rencontrer et rencontrer les habitants. L'association fera ensuite un tour de France avec son concept.

## Informations pratiques

Samedi 13 décembre de 11h à 19h - Salle Jacques Brel  
Renseignements et location de stand: 06 26 79 76 71 et [association.habillez-vous@gmail.com](mailto:association.habillez-vous@gmail.com)  
[www.habillez-vous-assos.com](http://www.habillez-vous-assos.com)

## commerce

## Des commerces rénovés à Gonesse

Deux commerces de la Ville ont récemment entrepris des travaux importants pour développer leur activité.

Le Café du Marché en face de la Mairie a été transformé en pâtisserie et s'appelle désormais O'Double Six. L'espace intérieur a été totalement réaménagé. Ils proposent des dégustations sur place et à emporter et des formules pour les fêtes de fin d'année.

La boulangerie de la Fauconnière Le Fournil à Pain a été entièrement refaite pour un meilleur accueil du public. En plus des pains et des pâtisseries, ils proposent désormais toute une gamme de restauration rapide ainsi que des cafés sur place ou à emporter.



Le fournil à pain,  
8 square du Nord



O'Double six,  
63 rue de Paris

## santé

## Attention aux risques d'intoxication au monoxyde de carbone

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion (chaudières, chauffe-eau, poêles, cuisinières, cheminées, appareils de chauffage...).

Le danger principal provient du fait que le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Des maux de tête, malaises et vomisse-

ments peuvent être le signe de sa présence dans votre logement. Dans ce cas, aérez immédiatement les lieux; arrêtez les appareils à combustion; évacuez les lieux au plus vite et appelez les secours: le 18 (Sapeurs-Pompiers), le 15 (Samu) ou le 112 (numéro d'urgence européen). Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers. Pour prévenir tout danger, pensez donc avant l'hiver à faire contrôler vos installations et à aérer tous les jours votre logement pendant 10 minutes, en n'obstruant jamais les entrées et sorties d'air.

## Renseignements

- Le Service Communal d'Hygiène et Salubrité de la Mairie: 01 34 45 11 48
- Site d'information: [www.sante.gouv.fr/les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone.html](http://www.sante.gouv.fr/les-intoxications-au-monoxyde-de-carbone.html)

## actualité

## Inauguration du centre socioculturel Marc Sangnier le 13 décembre à 14h

Samedi 13 décembre, le centre socioculturel Marc Sangnier ouvrira ses portes après plus d'un an de fermeture pour travaux. L'ensemble des habitants de Gonesse et plus particulièrement ceux fréquentant le centre socioculturel sont invités à participer à l'évènement. L'inauguration est prévue à 14h. Au cours de cet évènement, le livre "Paroles de la Fauconnière" de Ludovic Souliman qui rassemble des témoignages d'habitants du quartier sera distribué gratuitement.

# Découvrez la plateforme de pré-plainte en ligne

La pré-plainte est l'acte par lequel une personne qui s'estime victime d'une infraction en informe le procureur de la République, directement ou par un service de police ou de gendarmerie. Le Gonessien vous explique comment faire.



La plainte permet à la victime de demander à l'autorité judiciaire la condamnation pénale de l'auteur (peine d'emprisonnement, d'amende...). La plainte peut être déposée contre une personne identifiée ou contre X, si l'identité de l'auteur des faits est inconnue. Toute personne victime d'une infraction peut porter plainte, y compris si elle est mineure. Pour porter plainte, vous pouvez vous adresser à un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie.

Pour les atteintes aux biens dont l'auteur est inconnu, vous pouvez faire une pré-plainte en ligne sur internet, avant de vous rendre au commissariat ou à la brigade.

## Le dispositif de pré-plaintes en ligne

Vous venez de trouver votre véhicule dégradé? Vous êtes victime d'un cambriolage ou d'une escroquerie dont vous ne connaissez pas l'auteur? Si vous ne connaissez pas encore le service de la pré-plainte en ligne, sachez qu'il est destiné à vous faire gagner du temps lors de votre présentation aux services de police. Pour des raisons d'efficacité et des impératifs d'enquête, ce dispositif est réservé aux atteintes contre les biens

dont la victime ne connaît pas le ou les auteurs des faits (vols, dégradations, escroqueries...). La démarche est simple:

- La victime effectue sa télédéclaration depuis n'importe où, via Internet, sur le site: [www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr](http://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr) et renseigne un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires.
- Elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte.
- Elle est rapidement contactée par les services de police ou de gendarmerie pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces nécessaires à fournir.

La pré-plainte en ligne ne vous dispense pas de venir dans les services de police, mais elle permet de réduire les délais d'attente lors du dépôt de plainte. Pour rappel, les situations d'urgence nécessitant une intervention immédiate des services de police ne doivent pas passer par la pré-plainte en ligne, de même que les plaintes contre des personnes connues ou dénommées, qui peuvent justifier un traitement immédiat et une interpellation rapide de l'auteur. Dans tous les cas d'urgence, appelez immédiatement le 17.

## LE DISPOSITIF DE CITOYENS VIGILANTS SE MET EN PLACE

Le dispositif de participation citoyenne dans la lutte contre les cambriolages est une des priorités de la Zone de Sécurité Prioritaire de Gonesse (avec la lutte contre les trafics de stupéfiants et contre les violences inter-quartiers).

Le dispositif consiste en la mise en place de voisins référents qui seront en lien direct avec le Délégué à la cohésion police-population du commissariat de Gonesse. Ces relais d'information contribueront à favoriser les flagrants délits qui sont le moyen le plus efficace d'améliorer le taux d'élucidation des cambriolages.

À l'issue des réunions d'information qui se sont déroulées le mois dernier, une vingtaine de citoyens intéressés par le projet ont pu visiter le centre d'appel du 17 à la direction départementale de la sécurité publique de Cergy, en Présence de Jean-Pierre Blazy et du Commissaire de Gonesse M. Texsier.

D'ici la mi-décembre, des panneaux délimitant les secteurs concernés par le dispositif seront installés dans la Ville, et la formation des référents par la police nationale débutera en janvier.

## Contact

**Hôtel de police de Gonesse**  
4 rue Henri Dunant  
Tél.: 01 3445 1900

# La Ville prend des mesures contre les dépôts sauvages d'ordures

**Parallèlement à l'installation des conteneurs enterrés qui participent à la mise en œuvre de l'Agenda 21 (voir Dossier) en incitant les Gonessiens à trier leurs déchets, la Ville voit se développer des incivilités en matière de dépôt sauvage d'ordures. Pour agir contre ce phénomène, le Maire a signé un arrêté. Le Gonessien vous en explique les grandes lignes.**

Les conteneurs enterrés destinés aux ordures ménagères se développent sur le territoire. Or, leur utilisation est détournée par le dépôt de divers déchets et encombrants sur les plateformes. Pour les autres déchets, les Gonessiens disposent d'une déchèterie depuis le 15 septembre 2008. La propreté de l'espace public est une priorité nécessitant une politique municipale volontaire et un comportement civique respectueux de la part de tous les Gonessiens, aussi en vertu de ses pouvoirs de police, le maire est tenu d'assurer la salubrité publique sur le territoire communal, et de prendre les mesures appropriées.

## Des règles à suivre

Les ordures ménagères regroupent l'ensemble des déchets produits dans le cadre de la vie quotidienne et familiale, certains étant recyclables (emballages en verre, métalliques, en carton, en plastique, les papiers...). En dehors des consignes suivant le code couleur établi (vert, jaune, bordeaux) concernant les conteneurs enterrés et les bacs habituels, certains déchets ne sont pas assimilables aux ordures ménagères et doivent suivre un circuit spécifique : encombrants, Déchets d'équipement électriques et électroniques (DEEE). Dans la plupart des cas, ils sont à déposer à la déchèterie. Il appartient à chacun de porter ses gros objets en déchète-

rie. Aucun encombrant ne doit être déposé sur la voie publique, ou voies privées accessibles au public. À titre exceptionnel, un service est mis à disposition des Gonessiens qui se trouvent dans l'impossibilité matérielle et physique de se déplacer à la déchèterie. Tout Gonessien devra téléphoner au 0800 321 231 afin d'obtenir un rendez-vous relatif à une demande de retrait d'encombrants.

## Un arrêté pour préciser le règlement de propreté des voies et espaces publics

L'arrêté a pour objectif de lutter contre les dépôts sauvages et autres infractions nuisant à la propreté des voies publiques et à la qualité de l'environnement. Afin de préciser le règlement, l'arrêté indique que sont interdits sous peine de verbalisation (de 35 € à 1 500 € suivant l'infraction) :

- Le dépôt de déchets de quelque nature qu'il soit sur les plateformes des points d'apport volontaire enterrés ou au pied des points d'apport volontaire aérien
- Le dépôt de déchets de quelque nature qu'il soit en un lieu public ou espace privé ouvert au public
- Le brûlage à air libre de tout déchet
- L'abandon sur tout ou partie de la voie publique, bancs ou tout autre édifice d'utilité publique, des papiers, boîtes, emballages



divers, et d'une façon générale tous les objets ou matières susceptibles de salir ou d'obstruer la voie publique

- Les déjections canines sur la voie et espaces publics
- Les graffitis.

Les usagers sont tenus de suivre toutes les consignes en matière de dépôt des ordures. Ils s'engagent à respecter les modalités de collecte des déchets et à les déposer dans les réceptacles adaptés ou les diriger vers les bons circuits de prise en charge et de traitement.

## Contact

Si vous avez des déchets, ayez le réflexe déchèterie. Celle-ci est ouverte 7j/7.

### Déchèterie de Gonesse

17 rue Gay Lussac - Zone d'Activités La Grande Couture Est - 95500 Gonesse  
Tél : 0 800 735 736

# La Ville lutte contre l'habitat insalubre

**Le service communal d'hygiène et de salubrité (SCHS) de Gonesse a été créé officiellement en 1975. À l'époque la loi imposait aux villes de plus de 20 000 habitants de se doter d'un tel service. Aujourd'hui il dépend de la Direction de l'Aménagement Urbain (DAU) et compte dans ses rangs un inspecteur de salubrité. Le Gonessien vous présente les actions de ce service.**

## Contact

**Service communal  
d'hygiène et de  
salubrité  
Direction de  
l'Aménagement  
Urbain  
Bureau du Parc  
Tél. : 01 3445 11 48**

L'habitat indigne est une notion juridique définie par la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion promulguée le 25 mars 2009, qui explique que: « Constitue un habitat indigne les locaux et installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ». Cette notion englobe toutes les situations dont le traitement relève des pouvoirs de police exercés par le maire (Règlement Sanitaire Départemental) ou par le préfet (Code de la Santé Publique) au titre de la salubrité et de la sécurité, dont: l'habitat insalubre, le péril...

## Des enquêtes menées sur la ville pour évaluer et déterminer l'insalubrité des logements

Les enquêtes sont réalisées à la demande des administrés, des services municipaux (logement, cabinet du Maire, CCAS), de l'Agence Régionale de Santé (ARS), de la CAF ou du Service Social Départemental. Les signalements ont souvent pour origine des désordres représentant des infractions au règlement sanitaire départemental (RSD) qui relèvent de la compétence du maire. Les phénomènes d'humidité ou de condensation arrivent en tête des anomalies relevées. De plus en plus



*La Ville entreprend des opérations de renouvellement urbain pour lutter contre l'habitat insalubre comme ici à l'ilot central.*

souvent, des cas de sur-occupation de locaux imputables aux occupants et non à des propriétaires indélicats sont observés, ce qui rend plus difficile la gestion des dossiers. Les divisions de propriétés et transformations de garages ou sous-sols sont également plus fréquemment relevées. La location de pièces individuelles au sein d'une habitation se rencontre de plus en plus souvent. Cette pratique, bien qu'autorisée, pose souvent problème à terme, en fonction de l'occupation des lieux. Pour ces interventions, rares sont les cas où la saisine du CODERST (Conseil Départemental des Risques Sanitaires et Technologiques) est requise. Toutefois, en 2013 deux arrêtés visant des locaux impropres à l'habitation (sous-sol) et un relatif à une coupure d'eau ont été demandés à l'ARS. Des travaux d'office ont d'ailleurs été réalisés pour la coupure d'eau. En autres cas, le SCHS intervient auprès des propriétaires afin qu'ils entreprennent les travaux nécessaires à la résorption de

l'insalubrité constatée. Il intercède également auprès des locataires si ces derniers sont à l'origine des désordres. La « cellule péril » pour sa part rend compte de cinq visites se concrétisant par la rédaction de trois arrêtés de péril grave et imminent.

La lutte contre l'habitat indigne représente 70 à 75 % du temps de travail de l'inspecteur de salubrité et on dénombre 79 signalements d'insalubrité pour 2013. Par ailleurs, 216 certificats de salubrité ont été établis: ces documents sont demandés par les notaires pour les ventes de bien. Dans la mesure du possible toutes les propriétés sont visitées avant la délivrance du document. En cas d'anomalie au Règlement Sanitaire Départemental (RSD) des observations sont notées sur le certificat remis au demandeur.



dossier

UN DÉVELOPPEMENT  
DURABLE **EN ACTION**  
**À GONESSE**

# Un développement durable en action à Gonesse

*L'Agenda 21 est un outil de mise en œuvre du développement durable à l'échelle locale. La réalisation de ce document pour et par les Gonessiens a démarré le 21 janvier 2010. Après une consultation avec les habitants, il a été adopté au Conseil municipal le 29 mars 2012. Lors du Conseil municipal du 25 septembre dernier, un bilan des actions concernant l'Agenda 21 a été présenté. Le Gonessien revient sur le bilan de deux ans d'actions et de réalisations.*

L'Agenda 21 local est issu du Sommet de la Terre à Rio en 1992 et de son programme d'action mondial pour le XXI<sup>e</sup> siècle, « Action 21 », pour lutter contre la dégradation de la planète, la pauvreté et les inégalités. L'objectif est que les acteurs locaux déclinent sur leur territoire des programmes d'actions en faveur du développement durable. L'Agenda 21 de Gonesse, appelé « Gonesse 21 », permet d'avoir une vision d'ensemble des actions de la commune. Cet outil traite de manière transversale trois piliers du développement durable : économie, social et environnement. Il est le fruit d'une démarche participative qui a abouti à la définition de cinq axes qui se déclinent en 25 objectifs et 56 actions concrètes.

Le bilan est en nette évolution par rapport à 2012 : les actions réalisées ont augmenté de 25 %, celles à mettre en œuvre ont baissé de 50 % et celles en cours de réalisation ont augmenté de 5 %. Ainsi en 2013, 93 % des actions étaient réalisées ou en cours de réalisation. Sur les 56 actions à mener, 40 sont en cours de réalisation : certaines ne pourront être considérées comme réalisées avant plusieurs années, telles que la construction du barreau ferroviaire de Gonesse ou l'aménagement du Triangle de Gonesse. Le bilan de l'Agenda 21 est positif, avec de notables avancées comme la signature d'une convention « CEE » (certificat d'économie d'énergie) pour valoriser des travaux municipaux.

## De nombreuses réalisations en 2013

### **AXE 1** Favoriser les changements de comportements individuels et collectifs

Modifier les comportements est l'un des plus grands défis pour assurer une démarche de développement durable. Les actions de l'axe 1 s'y emploient. Cela se traduit notamment par le fait que la commune inclut, dès qu'elle le peut, dans les commandes publiques des critères de développement durable et plus concrètement, par le développement continu de l'envoi de dossiers dématérialisés. Au niveau des habitants, des actions sont notamment mises en œuvre envers la jeune génération au travers, entre autres, la sensibilisation des jeunes du Service civique jeunes municipal (SCJM) aux questions de développement durable.



### **AXE 2** Aménager durablement le territoire

Viennent s'inscrire dans les récentes réalisations de l'axe 2 la réhabilitation de l'hôtel de police et du centre socioculturel Marc Sangnier, ainsi que la construction du gymnase de La Madeleine : autant d'exemples d'engagement de la Ville dans la réhabilitation ou la construction de bâtiments municipaux plus respectueux des usagers ou encore de la consommation d'énergies et des émissions de gaz à effet de serre.





**AXE 3** Promouvoir l'économie et les emplois

L'axe 3 intègre la construction de logements dans le Centre Ancien qui répond à une logique de redynamisation économique. L'Îlot Central livré fin 2013 a été pensé pour accueillir des activités économiques en rez-de-chaussée. L'objectif à terme est de créer une continuité commerciale entre le Casino Shopping et la rue de Paris pour relancer le Centre Ancien. L'Îlot Point du Jour livré fin 2013 contribue à cette logique en accueillant de nouveaux habitants. Cette action pour le maintien d'une activité commerciale de proximité continuera avec de nouveaux projets.

**AXE 4** Protéger l'environnement et la diversité

L'axe 4 se soucie de la gestion différenciée (*voir article dans Le Gonessien de septembre*), mais également du programme d'aménagement du parc de la Patte d'Oie, du réaménagement des berges du Croult au Vignois ainsi que du projet de Coulée Verte et Bleue.

**AXE 5** Favoriser l'amélioration du cadre de vie

L'axe 5 a connu comme réalisations la mise en place de permanences d'écrivain public qui permettent d'accompagner les Gonessiens dans leurs démarches administratives. L'installation de trois radars pédagogiques sur le territoire permet la sensibilisation des conducteurs sur leur vitesse. Cette action s'inscrit dans une logique de sécurisation des quartiers vis-à-vis des conducteurs. Les données mesurées étant enregistrées il apparaît que le code de la route est dans une grande majorité respecté.

Dans un cadre plus environnemental la problématique de la gestion des déchets est particulière : cette compétence qui vient récemment d'être transférée à l'Intercommunalité Val-de-France a bénéficié fin d'année 2013 d'un accroissement considérable du nombre de conteneurs enterrés :

- En 2011-12 le quartier de la Fauconnière est équipé de 38 conteneurs enterrés
- En 2013, 23 cuves supplémentaires sont installées dans le centre-ville :
  - 10 cuves verres
  - 10 cuves emballages
  - 3 cuves ordures ménagères

La commune a continué de soutenir la dynamique de restructuration des moyens de collecte des déchets : le centre-ville en a notamment bénéficié.



## 3 QUESTIONS À MOHAMED HAKKOU

Maire-adjoint délégué à l'Économie Sociale et Solidaire et au Développement Durable



### *Pour quelles raisons la Ville a-t-elle fait le choix de mettre en place un Agenda 21 local ?*

La Ville et les élus ont souhaité élaborer un Agenda 21 afin de mettre en avant les engagements pris devant les Gonessiens et acter une démarche pour le futur. Cette démarche volontaire mise en place par la commune a pour objectif, à son échelle, de participer à la lutte contre le dérèglement climatique, la défense de la biodiversité, ou encore l'engagement social et la solidarité. Elle s'engage ainsi aux côtés d'autres collectivités dans cette démarche.

### *Quelles sont déjà les avancées majeures réalisées depuis deux ans ?*

Le partage de l'Agenda 21 avec l'ensemble des élus et des services municipaux est une notion importante car il permet de mobiliser la municipalité dans des actions de l'Agenda 21. La déconstruction/reconstruction de bâtiments dans le cadre de L'ANRU a permis de moderniser le bâti existant. L'agrandissement et la réhabilitation complète de l'école Roger Salengro est un exemple de l'engagement de la Ville pour rénover les bâtiments municipaux et les rendre plus respectueux de l'environnement. L'isolation phonique offre aux élèves un meilleur cadre d'apprentissage. La ludothèque Rafael Padilla dit le Clown Chocolat propose de nouveaux services aux Gonessiens. La mise en place de conteneurs enterrés a modernisé la collecte des ordures dans la ville et responsabilise les Gonessiens sur le tri des déchets. La mise en place d'un outil de suivi des nuisances sonores aériennes et l'invitation faite aux riverains de signaler les nuisances montrent l'engagement des élus pour tenter de faire bouger les lignes.

### *Quels sont les grands projets en cours de réalisation ?*

Un certain nombre d'entre eux traite de la protection de la biodiversité (installation de ruches, création de la coulée verte et bleue) et a pour but de rendre aux habitants des espaces "oubliés" ou inconnus (Berges du Croult au Vignois, Parc de la Patte d'Oie). Peuvent aussi être cités les projets ANRU, la rénovation du centre socioculturel Marc Sangnier, la reconstruction du Gymnase de la Madeleine, le projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ou encore l'engagement de la Ville pour le métro automatique.

## RETOUR SUR QUELQUES RÉALISATIONS DE LA PREMIÈRE ANNÉE

En 2012, de nombreuses actions avaient déjà été réalisées dans les différents domaines de « Gonesse 21 » :

- Le radar de contrôle du bruit des avions couplé à la station de mesure de bruit avait été installé.
- Dans les bureaux municipaux, des poubelles ont été installées pour favoriser le tri des déchets.
- Une action a été menée et se poursuit afin de viser le « zéro phytosanitaire », c'est-à-dire de ne recourir à aucun produit contenant des pesticides dans la gestion des espaces verts.
- Des premiers véhicules électriques avaient été achetés : deux Renault Kangoo maxi Z.E (zéro émission) acquis par la Ville et mis à la disposition du CCAS, notamment dans le cadre de l'assistance à la mobilité aux personnes âgées, et du service Entretien-Logistique Bâtiments et Manifestations.
- Le renouvellement du marché concernant la restauration scolaire avait notamment intégré les recommandations du PNNS (Plan national nutrition et santé). Cela a permis de « favoriser une amélioration de la qualité de la nourriture scolaire » qui se traduit par le choix de morceaux provenant des parties nobles pour la viande, l'augmentation de la quantité de légumes frais utilisés, l'introduction de produits bio, et le fait de recourir à des produits locaux, c'est-à-dire provenant d'un rayon de 200 km autour de Gonesse.



# Ouverture du nouvel hôpital de Gonesse en 2015

**Le nouvel hôpital de Gonesse est l'un des plus grands chantiers actuels en Île-de-France, avec un bâtiment de plus de 80 000 m<sup>2</sup>. Le Gonessien vous présente un état d'avancement des travaux suite à une visite sur site le 17 novembre dernier.**

Le projet du nouvel hôpital de Gonesse est engagé depuis 2001. Parmi les objectifs de cette réalisation, il s'agit notamment de construire un nouveau bâtiment de Médecine – Chirurgie – Obstétrique (MCO). L'Est du Val d'Oise étant le bassin de vie le plus fécond de France, une attention particulière sera apportée aux mères et aux familles, avec un pôle mère enfant qui regroupera dans un même bâtiment, les services de gynécologie et d'obstétrique, de maternité et de néonatalogie, de pédiatrie... Plus largement, il s'agira de permettre à tous les usagers d'accéder à une qualité de soins optimale et aux équipes soignantes et paramédicales d'avoir un matériel de haute technologie, ergonomique et évolutif.

## Finalisation des travaux en cours

Conçu par le cabinet Valode & Pistre architectes comme une résidence dans un parc, l'architecture du nouvel hôpital de Gonesse s'affiche face au parc par sa forme de pavillons qui allient béton poli blanc et persiennes couleur bois dans un dessin strict et mesuré qui évoque les palais japonais, leur sérénité et leur relation à la nature. Pour le moment, les travaux de façade sont temporairement suspendus et reprendront début 2015 après le choix des nouveaux prestataires. Pour autant, les travaux des corps d'état techniques sont quasiment terminés et les travaux des corps d'état architecturaux de l'intérieur du bâtiment se poursuivent (peintures, sols...).

*Le futur hôpital accueillera ses premiers patients fin 2015*

## Un équipement innovant

En parallèle de l'avancée des travaux, les équipes ont été amenées à se familiariser avec les nouveaux locaux, la nouvelle disposition des services et l'aménagement des nouvelles chambres, ainsi que les nouvelles technologies mises en place. Concernant ces dernières, il faut souligner notamment les tablettes multimédia installées sur les bras articulés des lits des patients qui permettront aussi bien d'entrer en contact avec le bureau infirmier que d'accéder à des supports de loisirs (télé, radio, internet, jeux pour les enfants...) et le médecin pourra accéder via cet écran au dossier de soins informatisé. Parmi les autres avancées, il faut noter par exemple la robotisation du laboratoire et de la pharmacie pour la préparation des médicaments. Le nouvel hôpital sera un haut lieu d'innovation. Pour un meilleur confort des patients, 80 % des chambres seront individuelles, avec vue sur les espaces verts. Pour renforcer le confort des pa-

tients, le principe fonctionnel du nouvel hôpital de Gonesse réside sur une distinction entre consultation et hébergement. Par ailleurs, d'autres améliorations ont été prévues telles que la simplification du parcours des patients grâce à une décentralisation des points d'accueil et l'attention particulière portée à l'accessibilité de l'hôpital et des équipements pour les personnes à mobilité réduite. Le nouvel hôpital répond aux normes HQE (hautes qualités environnementales) avec un niveau de performance maximal sur des aspects tels que l'énergie, la gestion de l'entretien et de la maintenance, le confort hygrothermique, olfactif, acoustique et visuel du personnel et des patients.

*Une visite du chantier du futur hôpital de Gonesse a eu lieu le 17 novembre en présence de Jean-Pierre Blazy, Député-Maire de Gonesse et Président du conseil de surveillance de l'hôpital, Florent Bousquie DRH et directeur par intérim et Catherine Vauconsant, nouvelle directrice du centre hospitalier qui prendra ses fonctions le 5 janvier prochain.*



## CALENDRIER

**Été 2015 :** livraison technique et restitution des locaux, suivi d'une phase de pré-aménagement: transfert du mobilier, équipements biomédicaux...

**Fin 2015 :** déménagement et ouverture au public



# La Ville au service de l'emploi

**L'insertion professionnelle et la formation sont des enjeux importants et la Ville développe de nombreux dispositifs pour favoriser la création d'emplois, l'embauche de Gonessiens et le développement économique. Le Gonesse vous propose un tour d'horizon des actions menées dans ce sens.**

Lors de son discours au cours du premier Conseil municipal du nouveau mandat, Jean-Pierre Blazy a réaffirmé sa détermination et celle de l'équipe municipale concernant l'action pour créer des emplois et développer l'attrait économique du territoire de Gonesse. Pour aller dans ce sens, la délégation Emploi et Insertion sociale et professionnelle a été créée et confiée au conseiller municipal Sympson Ndala. De nombreux dispositifs sont mis en place par la Ville pour aider à l'embauche des Gonessiens :

## **Les ateliers de préparation à l'embauche**

Les cycles d'ateliers de préparation à l'embauche permettent aux

jeunes Gonessiens de développer leur savoir-être dans une démarche de recherche d'emploi. En 2013, 28 Gonessiens ont participé à la session complète: douze ont trouvé un emploi par la suite dont cinq en CDI, trois en CDD, deux en intérim et deux ont suivi une formation diplômante.

## **Les recrutements collectifs**

La Ville organise des sessions de recrutement collectif avec les entreprises locales pour favoriser l'embauche de Gonessiens. En 2014, ils ont permis des recrutements chez Leroy Merlin (3 CDI et 1 CDD), Carrefour (4 contrats pro et 2 CDD), Ecoburotic (2 CDI), et Randstad (3 postes de préparateur de commande en intérim).

## **Les « contrats d'avenir »**

Les emplois d'avenir ont pour ambition d'améliorer l'insertion professionnelle et l'accès à la qualification des jeunes peu ou pas qualifiés. La Ville a déjà recruté huit Gonessiens, l'hôpital de Gonesse quatre et les bailleurs de la ville trois, par

le biais du dispositif GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité)

## **Le Forum de l'emploi**

Le Forum de l'emploi permet la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi pour favoriser une embauche locale, ou trouver une formation. Cette année, il a accueilli plus de 2000 visiteurs sur 63 stands.

## **Les chantiers d'insertion**

Afin de favoriser l'insertion professionnelle des Gonessiens, tous les grands projets de travaux publics de la Ville prévoient des « clauses d'insertion »: les entreprises retenues pour l'exécution des travaux doivent recruter des Gonessiens pour un minimum de 420 heures de travail. Sur les chantiers en cours, celui du Gymnase de la Madeleine (ANRU) a permis à trois Gonessiens de bénéficier d'un poste (deux manœuvres, un agent d'entretien) et à trois autres sur celui de la Fauconnière. Sur le projet de réhabilitation du centre socioculturel Marc Sangnier, cinq Gonessiens ont été recrutés dans différents corps de métier (secrétariat, manœuvre, électricité, pose).

## ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) À GONESSE

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier activité économique et utilité sociale, donnant la primauté aux personnes sur la recherche de profits. 1 emploi sur 5 est créé par ces entreprises, soit plus de 100000 emplois chaque année. La Ville mène une réflexion sur le sujet et apporte un maximum de valorisation à ce secteur économique. Le recrutement d'un nouvel agent chargé de mission ESS est prévu pour orienter et conseiller les entrepreneurs et les habitants. La Ville a de nombreux projets dans ce domaine, qui seront présentés à l'occasion du prochain forum de l'emploi, dont la 7<sup>e</sup> édition aura lieu le 5 février 2015.

*Le Forum de l'emploi permet la rencontre entre les entreprises et les demandeurs d'emploi pour favoriser une embauche locale, et/ou trouver une formation. Il a lieu chaque année au 1<sup>er</sup> trimestre salle Jacques Brel. En 2014, il a réuni 2000 personnes*



# La jeunesse de Gonesse relance sa dynamique

**Le 7 novembre dernier, la Ville a organisé les premières Rencontres de la Jeunesse. Cet événement a été l'occasion de présenter les grands axes du projet pour la jeunesse de Gonesse, de lancer une concertation sur les besoins des jeunes, et de valoriser des jeunes qui réussissent et qui s'engagent.**

*Les Rencontres de la Jeunesse se sont terminées par une soirée dansante.*

C'est en présence de 300 personnes, dont une majorité de jeunes, et rappelant que « la jeunesse de la ville est une force », que Jean-Pierre Blazy a présenté dans son discours lors des premières Rencontres de la jeunesse les trois axes du projet pour la jeunesse de Gonesse: la coordination et la communication des actions menées par la Ville et les acteurs partenaires (associations, établissements scolaires...) au service des jeunes Gonessiens, l'offre de loisirs et l'insertion sociale et professionnelle. Les objectifs sont clairs: promouvoir et favoriser l'autonomie, la mobilité, la mixité et la citoyenneté. Le projet jeunesse, construit à partir des échanges sur le terrain et avec les partenaires, continuera à être développé à travers des ateliers de concertation pour les 16-25 ans afin de préciser les actions à mettre en œuvre dans le cadre du projet Jeunesse. Durant ces temps d'échange, ils auront la parole pour exprimer des besoins et faire des propositions.

## Mettre en avant des jeunes qui réussissent et qui s'engagent

La deuxième partie des rencontres était consacrée à la valorisation des jeunes qui réussissent et qui s'engagent pour leur ville au travers de la remise des diplômes pour les Bacheliers et les membres du Service Civique Jeunes Municipal (SCJM), et la remise des écharpes aux nouveaux élus du Conseil municipal des jeunes. Ces premières rencontres se sont terminées par un moment festif regroupant plus de 200 jeunes, avec une animation assurée par l'association Cœur musical (voir portrait page 19).

*Les volontaires de l'année 2014 du SCJM se sont vu remettre des diplômes d'honneur à l'occasion des Rencontres de la Jeunesse. Accédez aux photos de l'événement dans la galerie photo du site de la ville: [www.ville-gonesse.fr/mediatheque](http://www.ville-gonesse.fr/mediatheque)*



### CMJ – 8<sup>e</sup> PROMOTION – 2014-2016

Collège Philippe Auguste	Collège Robert Doisneau	Collège François Truffaut	Lycée René Cassin	IEM (Institut d'Éducation Motrice Madeleine Fockenberghé)
Nesrine Aissaoui	Solenn Jarnet-Rodriguez	Sabri Abid	Mohamed Boudia	Diogo Lameiras-Rocha
Lyna Celini	Assa Koita Michele-	Shaina Meril	Yann Ezzedine	Foune Sacko
Ricardo Da Silva	Megane Ntcham	Lyna Mostefe-Chaa	Manon Henin	Marie Sun
Benjamin Richard	Chaima Tourabi	Sephora Ngoulou	Steven Januario Rodrigues	
Babilonya Yildiz	Laura Vermignon	Auceane-Eve Titot	Loubna Kouchih	
			Brintha Sukumar	
			Julien Vermignon	

## JEUNES DE 16 À 25 ANS PARTICIPEZ AUX ATELIERS DU PROJET JEUNES

- Au centre socioculturel Ingrid Betancourt le mardi 9 décembre à 18h30 sur la communication à destination des jeunes.
- Au centre socioculturel Louis Aragon le mercredi 10 décembre à 18h30 sur l'insertion sociale et professionnelle.
- Au centre de loisirs Victor Hugo (en face du centre socioculturel Marc Sangnier) le jeudi 11 décembre à 19h sur l'offre de loisirs et la citoyenneté.



# Les sportifs Gonessiens au top sur les podiums de compétitions

**En cette fin d'année, le Gonesse met à l'honneur les bénévoles et sportifs qui se sont illustrés en 2014.**

Les trophées sportifs récompensent les meilleurs sportifs de la ville. Ils sont désignés par les clubs. Après une étude des palmarès, Patrice Richard, Maire-Adjoint délégué aux Sports, et la Direction des Sports désignent le meilleur sportif individuel et par équipe de l'année au regard de l'impact sur le club et sur la ville. Cette

année, Salmi Aissame, du Gonesse Karaté Club, a été nommé meilleur sportif en individuel grâce à son parcours. Dans sa catégorie (Masculine Cadet -70 kg), son palmarès parle pour lui: 2<sup>e</sup> au Championnat du Val d'Oise le 2 février 2014, 1<sup>er</sup> au Championnat d'Île-de-France le 2 mars 2014, 3<sup>e</sup> à l'Open de Saint-Germain le 14 mars 2014, 3<sup>e</sup> au

Championnat de France le 31 mai 2014, 1<sup>er</sup> à la Coupe de France le 8 juin 2014. Lors de la remise des Trophées, il a été félicité pour ses capacités sportives. Le trophée des meilleurs sportifs par équipe a été décerné à l'ensemble des équipes de l'Entente Goussainville Gonesse 15 (rugby).

*Salmi Aissame, du Gonesse Karaté Club, a reçu son trophée de meilleur sportif en individuel le 13 juin dernier*



*Le trophée du meilleur sportif par équipe a été décerné à l'ensemble des équipes de l'Entente Goussainville Gonesse 15 (rugby).*

## MEILLEURS SPORTIFS ET BÉNÉVOLES DES ASSOCIATIONS SPORTIVES 2014

ASSOCIATIONS SPORTIVES / MEILLEURS SPORTIFS OU BÉNÉVOLES	PERFORMANCES
<b>Kung Fu Tai Nui Academy</b> / Équipe Audrey Granville et Mohamed Amezziane	Pour leur investissement et leur dévotion au club depuis 7 ans
<b>Club d'Athlétisme Groupe Argovi</b> / Kaddourri Ilias	Athlète en progression. Un 1er 800 m en 2'25" et un 2e en 2'18"
<b>A.S. du Collège Philippe Auguste</b> / Équipe de danseuses de Hip-Hop	13 <sup>e</sup> au Championnat de France Unss
<b>A.S. du Collège Robert Doisneau</b> / Équipe Football Cadettes	1 <sup>ère</sup> Participation au Championnat de France Scolaire (classée 12 <sup>e</sup> )
<b>Racing Club de Gonesse</b> / Équipe U13 Féminine	Championne du Val d'Oise – 3 <sup>e</sup> du Championnat Régional
<b>Judo Club de Gonesse</b> / Ghenai Abdel	A obtenu sa ceinture noire en une saison. A participé au critérium du Val d'Oise où il termine 5 <sup>e</sup> au niveau départemental. Termine 7 <sup>e</sup> en Île-de-France en catégorie Cadets
<b>Nouvelle Association Sportive du Golf de Gonesse</b> / Himmer Tony	Récompensé pour l'ensemble de ses résultats sportifs
<b>Club Haltérophilie et Musculation de Gonesse</b> / Djodi Vidjai	Présence régulière pour assurer ses créneaux d'entraînement. Prépare la saison en recrutant déjà de nombreux adhérents
<b>Modèle Club de Gonesse</b> / Monot Pierre	Résultat des différentes courses – 3 <sup>e</sup> au Championnat de France
<b>Gonesse Karat2 Club</b> / Salmi Aissame	1 <sup>er</sup> à la Coupe de France, 3 <sup>e</sup> au Championnat de France, 3 <sup>e</sup> à l'Open de St-Germain, 1 <sup>er</sup> au Championnat d'Île-de-France et 2 <sup>e</sup> au Championnat du Val d'Oise dans la catégorie Cadet -70 kg
<b>Gonesse Pétanque</b> / Lambel Philippe	Résultats sportifs en Championnat Triplette et Triplette Promotion
<b>Cercle d'Escrime de Gonesse</b> / Molard Clélie	Qualifiée pour la 2 <sup>e</sup> année consécutive au Championnat de France Minimes 3 <sup>e</sup> au Championnat de Ligue 2014
<b>Est Val d'Oise Basket</b> / Bilien Catherine	Pour son engagement
<b>Amicale Motocycliste Valdoisienne</b> / Équipage Christian Sidaner et Annick Muntz	Équipage 1 <sup>er</sup> au Classement Inter-national Club et équipage 5e au classement Championnat de France Club sur BMW/K75
<b>A.S. des I.M.C. de Gonesse</b> / Matschke Laury-Ann	Championne de France 60 m en salle
<b>Tennis Club de Gonesse</b> / Cécile et Jude Eson	Pour leur présence, disponibilité et investissement au sein du Tennis Club
<b>Gaunissa Gossima</b> / Dimeo Anthony	Niveau National 3 Handisport – Qualifié pour la Finale du Championnat de France 3 <sup>e</sup> du Championnat Île-de-France
<b>Twirling Club de Gonesse</b> / Madeen Le Quement	1/2 finaliste au Championnat de France en catégorie Poussine
<b>Entente Goussainville Gonesse 15</b> / Équipe Seniors	Champion Île-de-France et participation au Championnat de France. Éliminé en quart de finale
<b>Association Sportive et Gymnique de Gonesse</b> / Équipe Benjamins	Ils ont participé aux compétitions suivantes: par équipe catégorie Dir (Inter Régionale), catégorie Energym et en Individuel Critérium

# Découvrez trois associations gonessiennes qui partagent leur passion pour la culture

**Gonesse dispose d'un tissu associatif actif et diversifié. Ce mois-ci, Le Gonessien vous propose le portrait de trois associations culturelles.**

## Cœur musical

François Aguémon a créé cette association il y a 7 ans: « Elle a pour objet de promouvoir la musique. Nous accompagnons et formons des artistes. Tous les Gonessiennes et Gonessiens qui chantent et dansent sont les bienvenus. Les membres sont des jeunes en grande partie mais aussi des adultes, qui viennent de Gonesse ou de l'extérieur, une cinquantaine en tout. Nous proposons des ateliers d'écriture de textes, des répétitions musicales, des enregistrements et nous créons une web radio et une web TV, qui prendront place dans les nouveaux locaux du centre socioculturel Marc Sangnier. Plusieurs jeunes participent à ces projets, filles et garçons: ils sont apprentis journalistes, apprennent à faire des interviews, à animer des séances de radio, et sont prêts à attaquer sur le terrain. La programmation sera ouverte sur tous les sujets, pas uniquement dédiée à la musique. Nous sommes parfois sollicités par la Ville pour animer des événements comme les Rencontres de la jeunesse. Ces manifestations nous permettent de faire la promotion de nos artistes et pour eux de développer leur expérience scénique. Nous avons aussi développé une activité de captation et montage vidéo et nous recherchons de bons monteurs. »

### François Aguémon

originaltouti@gmail.com  
06 06 72 40 08

## 100 transitions

Sandrine Vivier a fondé le collectif 100 transitions en décembre 2002 à Gonesse: « Nous montons des projets de création artistique partagés avec les habitants. Nous travaillons avec la Ville sur des projets et sommes intégrés dans la programmation culturelle. Certains projets sont montés dans le cadre du CUCS (Contrats urbains de cohésion sociale): plusieurs courts et moyens métrages avec des adolescents formés au jeu d'acteur comme récemment, « Trois jours » réalisé sur trois ans avec des jeunes du lycée de Gonesse et qui a été diffusé en ligne et au cinéma Jacques Prévert. À venir, les « jardins de curiosités », créés en partie avec des classes de primaire, proposeront une création au carrefour entre art contemporain et sciences naturelles; ou des carnets de voyages imaginaires créés avec des enfants sur les temps de loisirs. Il est important de travailler avec le jeune public sur des projets qui permettent de développer leurs capacités créatives et orales dès le plus jeune âge. Cela permet d'élargir les champs des connaissances et d'offrir un accès à la culture. L'idée de travailler en interdisciplinaire et avec des structures et des publics différents est également importante. »

### Sandrine Vivier

svivier@hotmail.com  
06 62 68 19 17  
Pour découvrir le film « 3 jours »  
et 100 transitions:  
www.troisjours.100transitions.com

## Les amis du cinéma Jacques Prévert

Sandrine Laffillé est présidente depuis la création de l'association il y a sept ans: « Cette association a pour objet depuis la réouverture du cinéma de faire vivre la salle. Nous rassemblons des habitants et des passionnés, une cinquantaine de membres. Nous cherchons à créer du lien et de la convivialité, de trouver des thématiques pour amener du public, en proposant des soirées spéciales, des débats et les ciné-famille. Le ciné-famille propose aux parents, grands-parents et enfants d'assister à une séance. L'équipe du cinéma prend en charge l'animation, en général autour d'un atelier et avec un goûter. Nos membres profitent d'une tarification attractive: pour une cotisation de 5 € en individuel ou de 8 € en couple, ils bénéficient de billets à 4 € toute l'année. Le cinéma Jacques Prévert est une salle « Arts et essai » qui permet d'offrir une affiche plus variée. Un atelier a été mis en place avec la médiathèque pour parler cinéma autour du thème du burlesque. Les prochaines sessions auront lieu en janvier et en avril. Nous espérons avoir le plaisir d'accueillir plus de jeunes et leur faire apprécier d'autres choses que les programmations « commerciales » auxquelles ils sont souvent habitués. »

### Sandrine Laffillé

E-mail: lesamisducinema@aol.com  
Tél.: 01 39 85 53 83



**100**  
transitions



# LA TRIBUNE DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

## GRUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

### Coopération Intercommunale

La loi de 2010 sur la réforme des collectivités territoriales a obligé les communes à rejoindre une intercommunalité. C'est ainsi que Gonesse a rejoint la communauté d'agglomération Val de France au 1<sup>er</sup> janvier 2014.

La loi du 27 janvier 2014 dite loi MAPTAM (Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) a établi un seuil de 200 000 habitants pour les communautés d'agglomération à compter du 31 décembre 2015.

En ce qui concerne la Ville de Gonesse, la municipalité a toujours été favorable à la constitution d'une grande intercommunalité regroupant tout l'Est du Val d'Oise. Elle l'a exprimé clairement en délibérant deux fois en 2011 et 2013 pour appeler au rapprochement des communautés d'agglomération Val de France et Roissy Porte de France.

La proposition du Préfet de Région va plus loin et vise à réunir Val de France, Roissy Porte de France et 17 communes de Seine et Marne qui jouxtent l'aéroport de Roissy sur les 37 qui constituent la Communauté de communes Plaines et Monts de France. La population de cette intercommunalité avoisinerait les 350 000 habitants.

Les élus de Roissy Porte de France ont approuvé favorablement la proposition de l'État, mais les élus de Seine et Marne ont unanimement fait connaître leur opposition à ce projet. Aussi les élus de Gonesse qui ont regardé avec intérêt ce schéma, ont pris acte de cette position et ont regretté l'absence des communes de Seine S-Denis limitrophes de l'Aéroport, qui se trouvent dans la Métropole, nouvelle intercommunalité qui regroupe Paris et les communes des départements de la petite couronne.

C'est pourquoi tout en retenant la solution de base associant les deux intercommunalités de l'est du Val d'Oise, la réflexion doit s'ouvrir sur la gouvernance du Grand Roissy avec les communes du périmètre et tous les acteurs, y compris ceux du transport aérien (ADP...), pour déboucher sur une véritable coopération sur les enjeux économiques, sociaux et environnementaux du territoire.

Au-delà de cette évolution des périmètres, il nous paraît nécessaire de s'interroger sur l'étendue et la nature des compétences qu'il est légitime de confier aux grandes agglomérations. Celles-ci constituent une nouvelle génération d'intercommunalités qui nécessite une nouvelle définition des compétences: les communes doivent garder la gestion de proximité et mettre en commun les compétences stratégiques qui permettront au nord de la Région Parisienne de gagner en attractivité: développement économique, transports, habitat, planification de l'espace, agriculture.

Se rassembler c'est utile pour le futur des habitants de nos territoires, mais savoir pourquoi on se rassemble et ce qu'on met en commun, c'est indispensable pour que les élus locaux restent acteurs de proximité avec les citoyens.

## GRUPE COMMUNISTE ET RÉPUBLICAIN

### Oui au développement économique de Gonesse

Pour réussir l'avenir du Gonesse de demain, nous devons bâtir un projet de développement économique qui fera du Triangle de Gonesse un pôle attractif à l'échelle de la Métropole de Paris permettant ainsi de créer de nombreux emplois.

Le projet Europa city est innovant, attractif et permet de tirer vers le haut notre territoire qui en a bien besoin. Le choix d'Europa city, que notre groupe a toujours soutenu est guidé par trois raisons majeures.

C'est d'abord un territoire jeune et en expansion démographique et économique.

Ensuite, nous bénéficions d'une situation géographique exceptionnelle entre Paris et l'aéroport Charles-de-Gaulle qui offre un espace adapté au déploiement d'Europa city au sein d'un nouveau quartier.

Enfin le territoire bénéficie d'une accessibilité idéale pour les transports en commun (ligne 17 du métro Saint-Denis-Pleyel – Le Mesnil Amelot), RER D (Barreau de Gonesse), réseau de bus (RATP et Trans Val-d'Oise), autoroutes A1, A3, A 104, avenue du Paris, RD 370.

Europa city fait ainsi partie intégrante de l'aménagement du Triangle de Gonesse porté par l'établissement public d'aménagement de la Plaine-de-France. Cette opération, située sur l'un des principaux pôles de développement économique de l'Île-de-France, accueillera progressivement un quartier d'affaire dont un pôle d'innovation, Europa city et un parc créatif.

Europa city, ce seront, entre autres, 50 000 m<sup>2</sup> dédiés à la culture sous toutes ses formes avec un vaste espace d'expositions d'envergure internationale, un centre culturel pour enfants, deux salles de spectacles de 2000 et 500 places, une salle pour le cirque contemporain, un centre de ressources et une résidence d'artistes. Les commerces accueilleront des enseignes inédites en France. Le pôle loisirs proposera un parc aquatique, un parc d'aventure ou encore une ferme pédagogique.

Ce projet innovant accorde une attention toute particulière aux terres agricoles qui constituent près de la moitié du Grand Roissy.

La priorité est donnée à la recherche d'un équilibre entre développement urbain, économique et préservation de l'agriculture nécessaire sur un territoire constitué de 9 500 ha de terres riches et fertiles au cœur du Grand Roissy.

Enfin, nous sommes d'autant plus heureux de la mise en œuvre de ce projet car il va bénéficier d'une équation environnementale forte. Grâce aux énergies renouvelables sollicitées, les consommations seront allégées. Ce projet prévoit également une forte réduction, un recyclage et une valorisation des déchets permettant une gestion optimisée des ressources. Enfin le choix architectural qui est adapté aux contraintes du site met beaucoup l'accent sur le confort des visiteurs et la limitation des nuisances.

Le choix de notre Groupe est clair: réussir l'avenir des Gonessiens dans le Grand Paris

## AGIR POUR GONESSE

### Augmentation des impôts

Cinq pages dans le « Gonesseien » N° 202 dont la couverture pour nous annoncer l'augmentation des impôts depuis que le député et maire Jean-Pierre Blazy le « donneur de leçons » nous a rattachés à l'agglomération de Val de France. L'exemple avantageux pour la majorité démontre bien que la baisse de la taxe d'habitation de 87 € ne compense pas l'augmentation de la taxe foncière de 111 € (de plus, nous ne bénéficions pas des mêmes prestations que les autres communes) soit une augmentation des impôts de plus de 24 €. Comment sera rattrapée cette perte de recettes? Sachant que les subventions de l'État, de la Région, du Département sont en diminution constante, ainsi que nos recettes fiscales (ex-taxes professionnelles).

### Centre-ville:

L'EPA de la Plaine de France constate et déplore l'insécurité et la paupérisation du centre-ville de Gonesse. Elles sont en progression depuis 1995. Des logements de 2 à 5 pièces (soit 113) seront en vente le long du Croult. Espérons que cette fois-ci les précautions seront prises lors de la construction. La Ville a été classée en ZSP (Zone de Sécurité Prioritaire) par la seule volonté du « donneur de leçon » qui est en plus paradoxalement « monsieur sécurité » en tant que parlementaire à l'Assemblée Nationale, puisqu'il préside la commission sécurité et a même publié un petit livret à ce sujet.

### Un siège de vice-président pour Gonesse, inoccupé à « Val de France »:

Notre troisième siège de vice-présidents à la communauté d'agglomération de « Val de France » n'est toujours pas pourvu. Nous y siégeons depuis le début de l'année. De ce fait, nous disposons de droits de trois sièges de vice-présidents, afin de défendre nos intérêts. Depuis notre adhésion, Gonesse occupe seulement deux sièges de vice-présidents sur trois. Des élus issus uniquement de la majorité municipale occupent ces postes. Nous déplorons cette situation: le député et maire de Gonesse est le responsable de cette situation aberrante et ubuesque. Le « donneur de leçon » nous prive ainsi d'un siège important, d'une voix supplémentaire, d'une représentativité précieuse pour défendre les intérêts de notre Ville. Claude Tibi a proposé dernièrement sa candidature à ce poste lors d'une séance à « Val de France », afin de combler ce manque. Ainsi toutes les sensibilités de la Ville seraient représentées dans l'intérêt des Gonessiens.

### Baisse des aides à l'isolation;

Nous déplorons que l'État ait pris en 2013 deux mesures pénalisantes. Elles ont pour effet la baisse des tarifs de la TNSA (taxe sur les nuisances sonores aériennes). Cette diminution de ressources bloque le dispositif d'aides aux riverains (soit près de 3 000 dossiers). Cela risque d'entraîner des licenciements et/ou la fermeture d'entreprises. Par contre, pour mettre fin au conflit des pilotes d'Air France, l'État aurait trouvé de l'argent à attribuer (prime mensuelle) à chaque pilote entre 1 200 € et 2 000 €.

### Rénovation du Pigeonnier:

Le projet de rénovation du Pigeonnier présenté en commission prévoit de supprimer les trois quarts des espaces verts du site, malgré nos objections et propositions. Ce projet ne respecte pas l'agenda 21 qui a été mis en place par la Ville.

## GONESSE BLEU MARINE

### Gonesse, une ville en voie de déclassement

#### Blocage des aides à l'insonorisation

Le député-maire Jean-Pierre Blazy a échoué dans le dossier des aides à l'insonorisation pour les riverains de l'aéroport Roissy. Son amendement a été rejeté. Isolé dans son propre camp, le parlementaire socialiste a été incapable de peser dans ce dossier local: en abaissant les tarifs de la Taxe sur les nuisances aériennes en 2013, le gouvernement socialiste a pris une mesure irresponsable qui pénalise à la fois les entreprises du bâtiment et les contribuables. Avec près de 3000 dossiers en attente, les travaux d'insonorisation de l'habitat ne sont pas près d'être remboursés et les Gonessiens en seront pour leurs frais...

#### Ensausage de Gonesse

Comme chaque mois, la ville de Gonesse est en proie à l'insécurité. Le distributeur de La Poste place Jean Jaurès a de nouveau été vandalisé, ce qui rend plus difficile le quotidien des Gonessiens. Un bus des CIF (ligne 11) a été caillassé au niveau de notre ville: une passagère, enceinte, a été blessée. Peut-on accepter sans réagir le règne de voyous et de délinquants qui sèment la peur à Gonesse en toute impunité? Jean-Pierre Blazy compte-t-il un jour agir avec de vrais moyens contre l'ensauvagement de notre ville? Faudra-t-il supporter chaque mois de nouveaux drames?

#### Les urgences saturées

La situation des urgences à Gonesse devient préoccupante. En novembre, le personnel hospitalier a menacé de se mettre en grève. Il dénonce le manque de médecins face à l'afflux de patients. Cette faiblesse de la capacité d'accueil des urgences de Gonesse découle plus généralement d'une politique d'austérité dictée par l'Union européenne. Partout en Europe, les restrictions budgétaires aveugles conduisent à d'inquiétantes régressions sanitaires et accroissent les inégalités dans l'accès aux soins. En siégeant dans la majorité socialiste à l'Assemblée nationale, en restant un fidèle soutien de François Hollande, Jean-Pierre Blazy se rend solidaire de cette politique néfaste pour les plus modestes et pour la cohésion sociale de la nation.

#### Le trompe-l'oeil de la taxe d'habitation

L'annonce en grande pompe de la baisse de la taxe d'habitation est un leurre. En réalité, cette baisse ne fait que compenser la hausse de la taxe sur les ordures ménagères décidée par le Conseil général. Elle réduit les rentrées fiscales de la ville, ce qui pèsera sur notre avenir. Le seul moyen pour baisser réellement la pression fiscale à Gonesse serait de diminuer les dépenses de fonctionnement de la municipalité, en réduisant son train de vie et en ne procédant pas systématiquement au remplacement des fonctionnaires municipaux partant à la retraite. Notre capacité à investir serait préservée, et les impôts diminués pour les Gonessiens.

## EUROPE ÉCOLOGIE LES VERTS

Sivens: réaction de EELV suite à la mort de Remi Fraisse. Trois semaines après la mort de Rémi Fraisse, la colère ne passe pas. Les demandes d'explications non plus. On a voulu mettre la réaction des écologistes sur le compte de la sensiblerie ou, pire, d'une envie de "récupération". Il s'agit pourtant de demander la vérité et de répondre à de simples questions. Depuis de long mois, de nombreux militants, venus de tous horizons, s'opposent au Barrage du Testet dans la forêt de Sivens dans le Tarn. EELV soutient la démarche depuis le début. Le 25 octobre 2014, des milliers d'opposants se sont réunis pacifiquement sur le site pour faire entendre à nouveau leurs arguments à quelques jours de la publication du rapport d'experts initié par Ségolène Royal. Malheureusement, des débordements et des violences entre forces de l'ordre et individus ont eu lieu en marge du rassemblement. Le décès d'un jeune homme de 21 ans, Rémi Fraisse est à déplorer. Rien ne justifie la mort d'un homme. Les écologistes présentent leurs condoléances à sa famille et demandent que la plus grande transparence soit faite sur les causes du décès. Pourquoi la mission de maintien de l'ordre a-t-elle échoué puisqu'il y a eu un mort? Il y a d'ores et déjà des réponses politiques à apporter. Reconnaître cela est la première étape nécessaire à l'apaisement. Le rapport sera rendu public et nous ne doutons pas qu'il confortera tous les arguments des opposants à ce grand projet inutile. Après la suspension décidée par l'État, le chantier doit s'arrêter définitivement. Au-delà, la mort de Rémi Fraisse doit être le déclic qui nous fait prendre conscience de cette crise démocratique et de la dérive sécuritaire qui en est la traduction. Cela passe par quatre grands chantiers: Il faut d'abord s'attaquer à la question des violences policières et cela passe évidemment par l'interdiction pure et simple de toutes les armes dites non létales (flash-bals, taser...), et pas seulement des grenades. Comment ne pas faire un parallèle avec le projet Europa City sur le Triangle de Gonesse défendu par le Maire de Gonesse et où les écologistes luttent depuis mars 2011 pour préserver cet espace agricole inédit entre les aéroports de Roissy et du Bourget. « Il y a eu jusqu'à 1 000 hectares de cultures céréalières ». Il en reste 750 que les écologistes défendent bec et ongles quitte à devenir le nouveau barrage de Sivens. Le Triangle de Gonesse est convoité et sera rogné encore. Impossible d'y faire des logements, la zone est trop proche des aéroports. En revanche, un quartier d'affaires est à l'étude sur 200 hectares et les premiers immeubles de bureaux sont attendus avant 2020. Pour donner vie à ce futur quartier, il y aurait aussi Europacity, un centre commercial et de loisirs de 80 hectares aux ambitions gargantuesques. À l'image de sa piste de ski indoor, on marche sur la tête. Ce pari à 2 milliards d'euros est porté par Immochan, filiale immobilière du groupe Auchan. Mais il ne fait pas plaisir à tout le monde à Gonesse, Aulnay et les villes voisines La contestation est encore loin de Notre-Dame-des-Landes ou du barrage de Sivens. Mais les ingrédients y sont. L'impression d'un projet démesuré d'abord. Et pourtant, la zone ne manque pas de centres commerciaux comme d'O'Parinor et Aéroville, deux centres commerciaux récemment sortis de terre et visibles à l'œil nu du Triangle de Gonesse: « Ils ont chacun 200 boutiques, Europacity en ajouterait 500 nouvelles. On marche sur la tête. » A Gonesse, comme à Notre-Dame des Landes ou à Sivens, il y a aussi des terres agricoles en toile de fond de la révolte. « Pourquoi en supprimer alors qu'il y a des friches industrielles aux alentours qui demandent qu'à être converties comme l'ex-site PSA à Aulnay en particulier. EELV continuera donc la lutte comme pour le barrage de Sivens pour que ces grands projets inutiles ne voient pas le jour pour sacrifier des terres agricoles. Mohamed Ouerfelli, Conseiller municipal EELV, plus d'infos sur notre site eelv.fr

## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez le compte-rendu du conseil municipal du jeudi 20 novembre sur le site de la ville :

[www.ville-gonesse.fr](http://www.ville-gonesse.fr)

Le prochain conseil municipal aura lieu le 18 décembre

## HORAIRES D'OUVERTURE

### HÔTEL DE VILLE ET CENTRE ADMINISTRATIF (Direction de la population / État-civil)

Ouverts tous les jours du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Fermé le mardi matin.

Les services de l'État-civil sont également ouverts le samedi de 9h à 12h.

Tél. : 01 34 45 11 11

### POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

NB: Vous pouvez faire appel à la police municipale (PM) du lundi au vendredi de 9h à 1h, le samedi de 15h à 1h et le dimanche de 17h à 1h sur la période « été » et de 15h à 23h sur la période « hiver ».

Tél. : 01 30 11 89 89

### DÉCHÈTERIE (du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars)

La déchèterie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 17h30 et le dimanche de 9h à 13h

17, rue Gay-Lussac – Zone d'activités de la Grande Couture Est  
95 500 Gonesse – Tél. : 0 800 735 736

Appelez gratuitement Allo environnement :

0800 730 079

Dépôts sauvages, tags, lampadaires défectueux, fuites d'eau...  
N'hésitez pas à signaler les problèmes rencontrés en ville.

# BLOC-NOTES

## ÉTAT CIVIL

### Naissances

**18 septembre:** DUFETELLE Esteban  
**3 octobre:** EL ASHRI Lahna  
**7 octobre:** ABOUDOU SAÏDOU Sydrat  
**7 octobre:** DA COSTA BRAZ FRUTUOSO FIGUEIREDO Shana  
**7 octobre:** TRIFFI Inès  
**8 octobre:** CISSE Oumy  
**9 octobre:** BADIN Aurélien  
**9 octobre:** FERCHICHI Imène  
**10 octobre:** THURAISINGAM Armihan  
**12 octobre:** GUEYE Ibrahim  
**13 octobre:** KORKMAZ Ronay  
**14 octobre:** NYAKU Andréa  
**18 octobre:** ZAOUÏ Layel  
**19 octobre:** BELHADJ Meryem  
**24 octobre:** DIARRA Dialahane

### Mariages

**4 octobre:** GALOT Valéry & GUILLAUME Nadège  
**18 octobre:** AMRAOUI Walid & HOTTIAUX Cécile  
**18 octobre:** N'DIAYE Alioune & FOFANA Diabou  
**25 octobre:** HRICHI Mohsen & BENAKKI Corinne  
**25 octobre:** NEOLA Jean-Philippe & DJEMOUAI Keltoum

### Décès

**2 octobre:** GERIN Aimé  
**2 octobre:** ROUER Jean  
**5 octobre:** BOUCHERON Michel  
**5 octobre:** ALVES CARDOSO Valdemar  
**6 octobre:** DELATTRE née RODEANO Luciana  
**11 octobre:** TROESTER Gérard  
**11 octobre:** VERON née RAMAKRISHNA Chitra  
**16 octobre:** PAVILI Marie-Josée  
**16 octobre:** GALAND née MESSINA Madeleine  
**18 octobre:** THOMAZO Paul  
**24 octobre:** SINGH Sawarn  
**27 octobre:** GAUTIER Pierre  
**27 octobre:** MANILEVE née LAMY Bernadette  
**28 octobre:** CHOISY Lucien  
**29 octobre:** JARLOT Daniel  
**31 octobre:** POURNY née HESS Colette

### Numéros utiles

Police	17
Pompiers	18
Samu	15
Urgences	112
Police municipale	01 30 11 89 89

## MENUS DES CANTINES SCOLAIRES

### Semaine du 1<sup>er</sup> au 5 décembre

### Semaine du 8 au 12 décembre

### Semaine du 15 au 19 décembre

### Semaine du 22 au 26 décembre

### Semaine du 29 décembre au 2 janvier

#### lundi

Salade de coquillettes thon mayonnaise / Blé à la provençale  
 Blanc de poulet sauce crème / Filet de hoki sauce vanille  
 Petits pois à la lyonnaise (oignons, herbes de Provence)  
 Brie / Coulommiers  
 Clémentines 100 %

Salade de tomates et maïs / Tomate et feta vinaigrette à l'échalote  
 Chipolatas / Œufs brouillés  
 Haricots blancs à la tomate  
 Édam / Gouda  
 Liégeois à la vanille / au chocolat

Œufs durs mayonnaise / Sardines à l'huile  
 Sauté de porc sauce charcutière / Médaillon de merlu sauce citron  
 Courgettes et pommes vapeur  
 Tomme blanche / Tomme grise  
 Clémentines

Salade verte et surimi / Salade batavia et croûtons vinaigrette à la ciboulette  
 Escalope de dinde chasseur / Filet de hoki aux crevettes  
 Chou-fleur béchamel  
 Yaourt aromatisé / nature et sucre  
 Gâteau Basque

Taboulé / Salade piémontaise  
 Sauté de porc sauce colombo / Filet de hoki frais à l'estragon  
 Carottes Vichy  
 Petit suisse aux fruits / nature et sucre  
 Poire / Ananas frais

#### mardi

Potage de légumes  
 Quenelles de Brochet sauce Nantua / Tomates farcies  
 Riz basmati  
 Emmental / Port Salut  
 Kiwi / Orange

Salade de riz niçois / Salade piémontaise (avec jambon)  
 Bœuf bourguignon / Filet de lieu noir frais à la ciboulette  
 Haricots verts  
 Yaourt aromatisé / nature et sucre  
 Pomme rouge / Kiwi

Salade verte et croûtons / Salade verte et dés d'emmental  
 Lasagnes à la bolognaise / Lasagnes au saumon  
 Petit suisse aux fruits / Petit suisse nature et sucre  
 Ananas au sirop / Poires au sirop

Salade de tomates / Salade et potiron râpé vinaigrette au miel  
 Paupiette de veau à la tomate / Cubes de colin à la tomate  
 Purée de pommes de terre/courgettes maison  
 Fromage fondu Président / Croq lait  
 Baguette tradition  
 Compote de pommes /poires

Salade verte et thon / Salade colorée (salade iceberg, radis rondelles, maïs) vinaigrette à l'échalote  
 Viennoise de dinde / Pépites de colin  
 Purée de pommes de terre  
 Saint-Paulin / Montboissier  
 Crème dessert à la vanille / au chocolat

#### mercredi

Laitue iceberg aux noix / Concombre en salade vinaigrette à la ciboulette  
 Gigot d'agneau au jus / Colin meunière  
 Pommes smiles  
 Édam / Mimolette  
 Mousse au chocolat au lait / noir

Chou blanc râpé à la vinaigrette / Carotte râpées au citron vinaigrette à la ciboulette  
 Escalope de porc sauce brune / Pavé de poisson mariné au thym  
 Semoule  
 Fromage blanc et sucre / aux fruits  
 Cocktail de fruits au sirop

Radis et beurre / Pomelos et sucre  
 Cordon bleu / Pavé du fromager  
 Épinards béchamel et pommes de terre  
 Saint-Nectaire / Saint-Paulin  
 Mousse au chocolat au lait / noir

Potage parmentier (pommes de terre, légumes, crème)  
 Tajine d'agneau / Poisson blanc gratiné au fromage  
 Carottes saveur orientale (moutarde, 4 épices)  
 Vache qui rit / Chantailou  
 Kiwi / Orange

Salade de tomates / Concombre en salade vinaigrette au basilic  
 Blanquette de veau / Pavé de poisson mariné à la provençale  
 Riz créole  
 Emmental  
 Cheesecake maison et coulis de fruits rouges

#### jeudi

Endives en salade / Panaché de crudités (chou blanc, carottes, maïs, radis, betteraves) vinaigrette au persil  
 Steak haché au jus / Crêpes au fromage  
 Brocolis béchamel  
 Pavé demi-sel / Brebis crème  
 Tartelette aux poires et aux amandes "maison"

Pizza au thon / Pizza au fromage  
 Poulet rôti / Poisson blanc crumble de pain d'épices  
 Légumes aioli (chou-fleur, carottes, pommes de terre)  
 Fournols / Tomme noire  
 Poire / Ananas frais

**Repas de Noël**  
 Limonade et grenadine  
 Mousse de canard et toast / Rillettes de thon et toast  
 Poulet sauté sauce forestière / Filet de saumon sauce crevettes  
 Poêlée de Noël (fèves, marrons, haricots verts) / Pommes rissolées  
 Yaourt à boire  
 Biscuit roulé caramel et mousse au chocolat maison

Férié

Férié

#### vendredi

Tarte aux poireaux / Tarte chèvre tomate basilic  
 Poisson blanc (colin) gratiné au fromage / Jambon braisé  
 Haricots beurre  
 Fromage blanc et sucre / aux fruits  
 Pomme bicolore / Banane

Salade de betteraves vinaigrette au miel / Macédoine mayonnaise  
 Paupiette de veau aux olives / Steak haché de saumon sauce beurre blanc / tortis  
 Camembert / Carré de l'est  
 Pain aux céréales  
 Banane / Pomme golden

Crêpe au fromage / Crêpe aux champignons  
 Rôti de bœuf au jus / Steak de colin sauce cubaine  
 Petits pois au jus  
 Camembert et sucre / aux fruits  
 Pomme bicolore / Orange

Salade de betteraves / haricots verts vinaigrette au persil  
 Paella au poulet / au poisson  
 Carré de l'est / Camembert  
 Liégeois au chocolat / à la vanille

Endives au bleu / Endives aux pommes vinaigrette au miel  
 Saucisses de francfort / Omelette  
 Haricots verts  
 Cantafrais / Chanteneige  
 Pêches au sirop / Abricots au sirop

DIMANCHE 21 DECEMBRE 2014



# MARY POPPINS

SPECTACLE DE FIN D'ANNEE DES CENTRES SOCIOCULTURELS

Salle Jacques Brel, de 13h30 à 18h

Nombreux ateliers et stands de maquillage

Présence du Père Noël

# RÉVEILLON DU NOUVEL AN 2015

## Menu

### Apéritif

Champagne ou Kir royal  
3 mises en bouche

### Entrée

Foie gras maison  
pain d'épice et Chutney de figues

### Plat

Souris d'agneau fondante au thym, pommes au four  
et tomates cerise grappe confites

### Fromage

Tartine de Chèvre de Chauvry sur fondue de poireaux  
mesclun de salades

### Dessert

Gourmandise du Nouvel An

### Boissons

Jus de fruits  
Vin blanc "Bergerac 2012"  
Vin rouge "Côte Roannaise 2012"  
Rosé de Provence  
Eau plate et gazeuse  
Café

Possibilité de Menu Enfant (sur demande)  
Au bar (avec supplément)  
Champagne: bouteille 20 euros

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

CHOISISSEZ DE PASSER  
LA SOIRÉE DU RÉVEILLON  
DANS UNE AMBIANCE  
EXCEPTIONNELLE !

Un dîner spécial Nouvel An  
composé d'une cuisine raffinée,  
réalisée à partir de produits maison,  
vous sera servi dans un cadre chaleureux  
et agréable.

SOIRÉE DANSANTE  
JUSQU'À 2H AVEC DJ  
POUR CÉLÉBRER  
LA NOUVELLE ANNÉE  
ET QUELQUES  
ANIMATIONS SURPRISES...

Rendez-vous le 31 décembre à 20h  
à la salle Jacques Brel

Adultes: 62 euros  
Enfants (3-11 ans): 21 euros  
Animation proposée par le comité des fêtes  
Réservation au 01 34 45 19 71